

**A104 :
dossier
emblématique !**

Projet de Prolongement de la Francilienne (A104) sur 22km dans l'ouest parisien

Ou comment l'Etat en est arrivé à programmer sciemment

**Un désastre
écologique
+
Une catastrophe
sanitaire**



Pour en savoir plus →

Projet de Prolongement de la Francilienne (A104) dans l'ouest parisien

Un dossier de 40 ans qui rassemble à lui seul tous les dysfonctionnements des projets autoroutiers français :

1. La parole de l'Etat 3 fois remise en cause avec, pour conséquence, 16 ans de combat des associations.
2. Les objectifs du dernier projet opportunément arrangés ; le dossier saucissonné en plusieurs Débat Publics indépendants pour isoler les populations impactées
3. Un Débat Public sur l'A104 en trompe l'œil où ce pseudo exercice de démocratie n'a servi qu'à leurrer les citoyens
4. Les études, support du dossier, inexistantes ou manipulées
5. Finalement, le 24 octobre 2006, le nouveau ministre de l'Equipement, Dominique PERBEN retient le pire des tracés au mépris des critères environnementaux et sanitaires les plus élémentaires pour satisfaire les intérêts particuliers de certains lobbies économiques et politiques.

Pour en savoir plus →

Projet de Prolongement de la Francilienne (A104) dans l'ouest parisien

1. La parole de l'Etat 3 fois remise en cause :

- ✓ Face au premier projet « Ville Express » de bouclage de la Francilienne, le CO.P.R.A.184(*) se crée le 8 juin 1991. Il combat maintenant cette autoroute depuis 16 ans et compte 27.000 adhérents et sympathisants.
- ✓ Le projet, vieux de 40 ans, a déjà été annulé à 3 reprises par 3 Premiers ministres en exercice et pourtant systématiquement relancé :
 - ✓ Pierre BEREGOVOY l'annule une première fois en 1993
 - ✓ Edouard BALLADUR l'annule une deuxième fois en 1995
 - ✓ Lionel JOSPIN l'annule une troisième fois en 2002
- ✓ En dépit de ces annulations, Gilles de Robien, ministre de l'Equipement du gouvernement VILLEPIN décide encore de relancer le dossier en 2005.
- ✓ Face à notre demande de « continuité de la parole de l'Etat », les hauts fonctionnaires et certains élus « jouent » sur les mots des lettres d'annulation pour justifier la relance. L'esprit de ces lettres est totalement ignoré.

**LA CONFIANCE DES CITOYENS EN L'ETAT EST
UNE FOIS DE PLUS ROMPUE**

Suite →

(*) Collectif pour la Protection des Riverains de l'A184, devenue A104)

2. Les objectifs du dernier projet opportunément arrangés :

- ✓ La notion de bouclage de la Francilienne disparaît des objectifs affichés dans le dernier projet !
- ✓ Le prolongement de la Francilienne et le prolongement de l'A12 sont séparés en deux Débats Publics ; Le passage en 2x2 voies de la RD30 à Plaisir (entre l'A104 et l'A12) est passé sous silence.
- ✓ Les points de départ et d'arrivée de l'A104 sont fixés à l'avance pour évacuer toute autre hypothèse de travail et rallonger artificiellement le tracé violet (en ajoutant à sa longueur 15,5km d'A13 existante)
- ✓ Parmi les 4 objectifs fixés dans le dossier du débat public, l'un comporte déjà dans sa définition même, une orientation forte sur le tracé qui sera retenu (« décharger les routes proches de la Francilienne » suppose à l'évidence de connaître à l'avance son futur emplacement)
- ✓ Avant l'ouverture du débat public, le Préfet Directeur de l'Equipement IdF en charge du projet affiche déjà sa préférence pour le tracé « Rouge/Vert »

**TOUT EST FAIT A L'AVANCE PAR L'ETAT POUR PREPARER LA
JUSTIFICATION D'UNE DECISION DEJA PRISE ;**

Suite →

3. Un débat public en trompe l'œil :

- ✓ Deux O.I.N. (Opérations d'Intérêt National) qui couvaient dans l'ombre sont définitivement décidées le 6 mars 2006 pour les Yvelines, soit 2 jours avant l'ouverture du débat public. Bien que l'A104 se trouve au cœur des enjeux de ces O.I.N., leur existence est cachée aux populations pendant les 4 mois du Débat Public.
- ✓ Certaines communes se cachent derrière de faux arguments écologiques pour appuyer le tracé le plus destructeur et préserver leurs propres projets d'urbanisation. Ainsi de la commune de Saint-Germain-en Laye qui fait barrage au tracé « Bleu » pour ne pas avoir à renoncer à ses propres projets d'aménagement là où aurait pu passer l'infrastructure.
- ✓ Malgré l'opposition des populations et l'incapacité de la réunion thématique organisée sur le sujet à démontrer l'opportunité de l'autoroute, le président de la CPDP conclut pourtant au quasi consensus sur sa nécessité.
- ✓ Le tracé « violet » est rapidement et obscurément écarté des hypothèses possibles. Nous découvrons plus tard que l'Etat a déjà décidé de le réaliser en plus de l'A104 sous la forme d'une 2x2 voies appelée C13F13 qu'il compte prolonger en vallée de la Mauldre.

**DES INTÉRÊTS VOLONTAIREMENT CACHÉS AUX CITOYENS
SOUSTENDENT TOUT LE DÉBAT PUBLIC**

Suite →

4. Les études, supports du Débat Public, inexistantes ou manipulées :

- ✓ L'étude d'Impact Sanitaire (N1) est inexistante malgré un trafic attendu supérieur à 110.000 véhicules/jour. Dans la version « allégée » qui est produite, de nombreux paramètres essentiels sont absents. Nous découvrons que la société SCETAUROUTE, chargée par l'Etat de réaliser l'Etude, est en fait filiale à 100% du groupe EGIS, lui-même maître d'œuvre et exploitant d'autoroutes.
- ✓ La caractérisation de « l'état initial de l'air » ne porte que sur deux polluants ; Les Particules Fines, responsables des 18.000 décès provoqués chaque année en France par la pollution routière, ne sont pas mesurées.
- ✓ Des simulations de trafic sont orientées. Ainsi par exemple, dans une simulation demandée par une association, l'Etat place le demi-échangeur dans le sens inverse à celui demandé pour anéantir l'efficacité de la solution envisagée.
- ✓ Les mesures de bruit ne sont pas faites suivant l'état de l'art.

**LA DÉMARCHE CONSTRUCTIVE DES CITOYENS SE HEURTE À
UNE PARTIALITÉ OBSTINÉE DE CERTAINS ACTEURS DE L'ETAT**

Suite →

Projet de Prolongement de la Francilienne (A104) dans l'ouest parisien

5. Le 24 octobre 2006, parmi les 5 tracés soumis au Débat Public, le ministre de l'Équipement retient le **tracé VERT**



- ✓ Le ministre des Transports a délibérément choisi le tracé qui traverse les villes comme le montre parfaitement cette photo satellite.
- ✓ Ce tracé passe à moins de 40 mètres des premières habitations et se substitue aux derniers espaces verts urbains. La verdure laisse place au béton et au bitume.



**UN TRACÉ QUI PASSE DÉLIBÉRÉMENT AU COEUR DES VILLES
ET SACRIFIE LES DERNIERS ESPACES VERTS URBAINS**

Suite →

Projet de Prolongement de la Francilienne (A104) dans l'ouest parisien

6. Le tracé VERT, retenu par le ministre est de loin le pire des 5 tracés proposés :

SUR LE PLAN SANITAIRE

- ✓ C'est celui qui impacte le plus de monde :

Population dans la bande d'étude (nbre d'habitants)				
violet	bleu	rouge	noir	vert
15 400	15 650	25 500	26 600	32 850

- ✓ C'est celui que le « volet Air » du dossier de l'Etat, indigent à bien des égards, qualifie pourtant de « scénario le plus pénalisant » sur les 2 seuls polluants étudiés

« **Dioxyde d'Azote (NO2)** : Globalement, **le scénario vert est le scénario le plus pénalisant** puisque ce scénario est celui pour lequel l'exposition reste la plus forte autant pour les concentrations comprises entre 40 et 50 µg/m³ que pour les concentrations supérieures à 50 µg/m³ pour laquelle **les risques sur la santé sont les plus importants.** »

« **Benzène (C6H6)** : Le scénario vert (n1c2c3s1) induit quant à lui une exposition de plus de 10 097 habitants au dessus de 1.08 µg/m³. Ainsi, **le scénario vert est le scénario le plus pénalisant** d'un point de vue des plus fortes concentrations puisque ce scénario est **celui pour lequel le nombre d'habitants exposés reste le plus élevé.** »

- ✓ C'est celui qui protège le moins les populations :

Protection réelles envisagées de l'infrastructure (en km)					
	bleu	violet	rouge	noir	vert
Tunnel	6,50	3,60	0,00	3,00	0,00
Tranchée couv	0,60	3,05	5,25	0,60	3,35
Tot protection	7,10	6,65	5,25	3,60	3,35

LA SANTÉ DES POPULATIONS EST DÉLIBÉRÉMENT SACRIFIÉE

Suite →

Projet de Prolongement de la Francilienne (A104) dans l'ouest parisien

7. Le tracé VERT, retenu par le ministre est de loin le pire des 5 tracés proposés :

SUR LE PLAN ÉCOLOGIQUE(*)

- ✓ Le tracé « Vert » induit l'une des plus fortes augmentations des émissions de CO₂ (Gaz à Effet de Serre) :

	Tracé Vert	Tracé Bleu	Tracé Rouge	Tracé Violet	Tracé Noir
Augmentation des émissions de CO ₂ :	+28%	+12%	+31%	+38%	+23%

- ✓ Le tracé « VERT » va à l'encontre de 5 objectifs sur 10 du Pacte Ecologique de Nicolas Hulot ; C'est-à-dire les 2, 4, 5, 7 et 8. Il est contraire aux engagements internationaux de la France, notamment le Protocole de Kyoto.
- ✓ Il passe dans les captages d'eau potable, détruit des sites classés, franchit 3 fois la Seine et entrave les crues du fleuve par l'édification de merlons dans la zone d'expansion des eaux, détruit sur son passage des espèces protégées, etc.

**UN TRACÉ VERT QUI N'A DE "VERT" QUE LE NOM !
LA SANTÉ DE LA PLANÈTE EST DÉLIBÉRÉMENT SACRIFIÉE**

(*) Le 24 octobre 2006, le ministre avait présenté son choix du tracé « vert » comme celui du « tracé écologique »

Projet de Prolongement de la Francilienne (A104) dans l'ouest parisien

CONCLUSION :

- L'Etat veut imposer à tout prix et par tous les moyens le principe d'une autoroute à 2 milliards d'euros pour 22 km sans jamais être parvenu à en démontrer la nécessité durant le Débat Public
- L'Etat a retenu le pire des tracés sur les plans sanitaire et écologique pour satisfaire l'intérêt particulier de certains élus sans tenir compte ni de l'opposition farouche des populations, ni des mises en garde des experts.
- Ce projet est la première étape d'aménagements bien plus vastes sur tout l'ouest parisien. Il annonce une fuite en avant vers le « tout routier » pour les Yvelines avec notamment la création de 130 km d'autoroutes et voies rapides nouvelles ainsi que l'élargissement des autoroutes existantes.

LE PROJET DE PROLONGEMENT DE L'A104 EST LE SYMBOLE PARFAIT D'UNE VISION DÉPASSÉE ET DANGEREUSE POUR NOTRE AVENIR !

Toutes les sources de ce dossier sont disponibles sur simple demande au CO.P.R.A.184 : contact@a104.org

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter notre site Internet : <http://www.copra184.org>

QUI SOMMES-NOUS ?

Le CO.P.R.A. 184, COllectif pour la Protection des Riverains de l'Autoroute A 184 (devenue A104), lutte depuis 1991 contre le prolongement de la Francilienne en zones urbanisées. Il regroupe 17 associations luttant contre ce projet autoroutier et compte à travers ses 12 comités de ville plus de 27 000 adhérents et sympathisants. Apolitique et collégial, le CO.P.R.A.184 réunit des citoyens de tous horizons et de toutes convictions, qui se rejoignent pour défendre une vision durable et responsable du développement de leur région.